

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 2 juillet 2010

**Service instructeur**  
Direction des Finances

N° CP-2010-9-1-10

**Service consulté**

**DETTE DÉPARTEMENTALE - LIGNE DE TRÉSORERIE 2010**

Résumé : *Ouverture d'un crédit à court terme d'un montant de 40 M€ pour un an.*

Dans le cadre d'une gestion affinée de la trésorerie, il est envisagé le recours à une ouverture de crédit de trésorerie d'un montant total de 40 M€.

Dans cette optique, un appel d'offre a été lancé auprès de 4 établissements bancaires.

Le cahier des charges stipule une utilisation obligatoire de cette ligne par virement pour les mouvements de fonds, conformément aux orientations exprimées par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi sur les procédures de fonctionnement des Lignes de Trésorerie.

Le tableau comparatif des offres est joint au rapport.

Je vous propose de souscrire un contrat de 40 M€ auprès de la Caisse d'Epargne qui propose une Ligne Interactive et affiche la marge bancaire la moins élevée soit 0,49 % sur l'EONIA qui est l'index de référence pour ce type de contrat.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

**Dette départementale - Ligne de Trésorerie**  
**Offres d'ouverture de crédit à court terme 2010**

Organisme	Montant	Commission	Index	Marge	Conditions d'utilisation		Facturation des frais financiers	
					Tirage	Remboursement	Base de calcul	Périodicité Fac.
<b>Caisse d'Epargne</b>	40 M€	0,04%	EONIA	0,49%	crédit d'office ligne interactive	débit d'office	exact/360j	trimestrielle
<b>DEXIA CLF Banque</b>	40 M€	0,04%	EONIA	0,59%	crédit d'office	débit d'office	exact/360j	mensuelle
<b>Société Générale</b>	40 M€	0,05%	EONIA	0,70%	virement Banque de France	virement Banque de France	exact/360j	mensuelle

